

VIDEOS PORNOGRAPHIQUES
ET D'ACTES TERRORISTESLa police surveille
vos portables

Des descentes policières ont été signalées ces derniers jours à travers plusieurs wilayas du pays dans les milieux juvéniles. A la différence des autres opérations de contrôle, celles-ci se distinguent d'une manière particulière. Et pour cause.

Des sources sécuritaires nous ont révélé qu'une « vaste campagne de lutte contre le phénomène de l'utilisation « frauduleuse » des téléphones portables munis de caméra est enclenchée sur l'ensemble du territoire national ». Notre source ajoute que « le phénomène de l'utilisation « abusive » du téléphone portable a pris des proportions alarmantes, d'où la décision des responsables de sécurité d'engager une véritable campagne de lutte contre ce « fléau ». Selon notre source, des centaines de plaintes et autres lettres adressées aux différentes structures de sécurité font état de cette situation.

« C'est pour mettre fin à ces pratiques contraires à la loi que les pouvoirs publics ont pris la décision d'engager cette campagne d'assainissement », a-t-on ajouté. Pour illustrer ces « pratiques contraires à la morale », notre source évoque notamment « des scènes pornographiques », ou encore « l'utilisation d'images ou d'extraits vidéo liés au terrorisme, montrant des attentats commis par le GSPC ou des exécutions d'otages étrangers en Irak ».

On indique également que plusieurs plaintes ont été enregistrées au niveau des struc-

tures de police faisant état de menaces proférées par des personnes malintentionnées à l'encontre de femmes et autres jeunes filles, les menaçant de les prendre en photo au moyen de téléphones portables. A propos de cette campagne, on indique qu'elle a débuté depuis janvier dernier et cible particulièrement les grandes agglomérations enregistrant les taux les plus élevés de la petite et moyenne criminalité.

Pour étayer leurs propos, nos sources citent l'affaire des six adolescents qui ont participé au viol d'une collégienne en la filmant avec leurs téléphones portables à Marseille, en France. Un état de fait qui interpellent « les experts judiciaires, et surtout les parents (qui) s'inquiètent du danger que peuvent présenter les nouvelles technologies et le multimédia sur la vie ordinaire des citoyens ». En Algérie, des recherches policières ont été enclenchées, récemment, juste après que des séquences de films « contraires à la morale » ont été découvertes sur des téléphones portables impliquant quatre jeunes femmes identifiées grâce aux fichiers de la police et toutes originaires de la wilaya d'Annaba. Deux d'entre elles ont été arrêtées alors que les deux autres sont activement recherchées.

Face à ce phénomène, quelques gérants de hammams situés dans cette wilaya ont commencé à confisquer les téléphones portables des clientes de peur de voir des

femmes nues filmées à leur insu à l'intérieur des leurs établissements. En effet, les portables multimédias qui inondent le marché et dont la plupart sont dotés d'une capture à très haute résolution, sont ainsi détournés de leur vocation. En raison de leurs tailles et de leurs formes, ils deviennent de véritables gadgets pour espionner ou violer l'intimité. De plus, les photos ou les séquences vidéo prises sont échangées à travers les réseaux GPRS sous forme de MMS ou par bluetooth.

Cette campagne dite « d'assainissement » ou de « lutte contre l'utilisation illicite de téléphones portables avec caméra » peut susciter des réactions somme toute légitimes des personnes ciblées. « Me contrôler, pourquoi pas, mais s'immiscer dans mon intimité, pas question », commentera un revendeur de téléphones portables, dont le magasin est situé en plein centre de la capitale. Notre interlocuteur, reconnaît

« qu'il y a des personnes qui usent illégalement de ce moyen de télécommunication, mais mettre tout le monde dans le même sac et interpellé, pour vérification, toute personne disposant d'un téléphone portable avec caméra est inconcevable, voire anti-réglementaire ». Aucune disposition juridique ne stipule que « les autorités sécuritaires peuvent agir de la sorte ou encore procéder à des campagnes de contrôle pour ce genre de situation ». « Cette situation nous fait rappeler la problématique des puces de portables non identifiées.

Il a fallu que des attentats terroristes soient perpétrés à distance au moyen de téléphones portables pour qu'on décide d'engager une vaste opération d'identification des abonnés. Il s'agit là des conséquences de la précipitation de l'ouverture du secteur de la téléphonie mobile », explique un professionnel du secteur.

Abder Bettache

KHALED BOURAYOU
«Aucun texte de loi
ne le prévoit»

« En principe, les interpellations sont faites pour contrôler les identités des personnes. Maintenant, la fouille peut se faire lorsqu'il y a des raisons particulières sur le suspect. Les interpellations sont des procédures courantes et les fouilles ne le sont pas. Maintenant à fouiller ce qu'il y a dans un portable qui peut contenir des données personnelles est synonyme d'une atteinte à la vie privée des gens, d'autant plus qu'il n'y a pas un texte de loi qui le prévoit. »

DECLARATION DE SOLTANI
A PROPOS DE L'ETAT ISLAMIQUE

Les précisions de Mokri

Il s'est donc une nouvelle fois fait mal comprendre le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP) dont le parti rectifiait, pour ne pas dire infirmait, samedi son affirmation, deux jours auparavant à Constantine, à savoir que le rêve d'un Etat islamique en Algérie s'est évaporé. Le correctif, signé par Abderrezak Mokri, en sa qualité de président de la commission nationale des élections, spécifiait que Aboudjerra Soltani excluait, seulement, l'instauration d'un Etat islamique par les armes.

Sofiane Ait Iffis - Alger (Le Soir) - Le président de la commission nationale des élections du MSP a estimé, dans une précision parvenue à notre rédaction, que ce qui a été rapporté par certains journaux n'est qu'une extrapolation de journalistes. Aussi a-t-il jugé utile de rappeler que le Mouvement de la société pour la paix milite toujours pour l'instauration d'un Etat islamique. « Le projet d'un Etat islamique est inscrit dans la déclaration du 1er Novembre qui appelait à l'instauration

d'une république démocratique populaire dans le cadre des valeurs de l'Islam », écrit Mokri, ajoutant que « le Mouvement de la société pour la paix a fait sien ce projet ».

On saura donc avec Mokri que le MSP, malgré son intégration dans le giron immédiat du pouvoir, demeure attaché à son fondement doctrinal et surtout qu'il n'a pas renoncé à son ambition première. Ce qui confirme, s'il en était besoin, que le parti de Aboudjerra Soltani fait de son entrée au gouvernement et de sa partici-

pation à l'Alliance présidentielle la option stratégique qu'il a jugée la plus à même de lui permettre d'atteindre son objectif.

Un objectif qui reste le même pour l'ensemble des formations politiques de la mouvance islamiste, à savoir parvenir à instaurer une théocratie. Par son choix d'évoluer dans la périphérie immédiate, à défaut d'atteindre le cœur du pouvoir, le MSP a calculé, en réalité, de se mettre à l'abri des difficultés que les partis islamistes radicaux ont eu à affronter.

Il a, ce faisant, agi par instinct de préservation. Mais cela n'a pas été sans coup férir. Le parti, pour être toujours admis dans la cour, a dû renoncer à son autonomie. La perte de souveraineté à assumer des affirmations engageantes a eu comme expression saillante l'incapacité de Aboudjerra

Soltani à soutenir longtemps une affirmation. Ainsi en a-t-il été des dossiers de personnalités corrompues qu'il a disait détenir et qu'il menaçait de dévoiler.

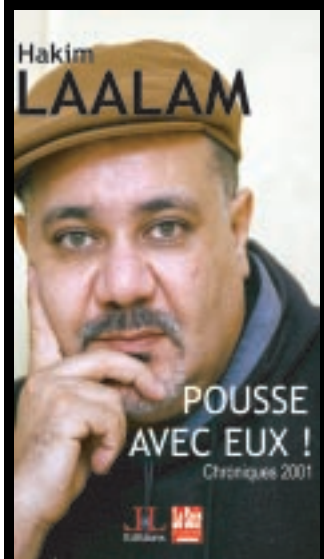
Le président du MSP, on se le rappelle, a vite fait de se rétracter, au point, au demeurant, de n'en faire même pas allusion. Il faut dire aussi que même ses partisans, le reste des dirigeants du MSP, n'ont pas fait preuve de solidarité à son égard. Mieux, certains cadres, des membres du madjliss echoura notamment, ont saisi l'aubaine de sa « maladresse » pour lui rappeler sa fragile position.

La précision de Mokri après la sortie constantinoise participerait également de cela. Un président de parti qui se fait de plus en plus mal comprendre est forcément éligible au remplacement.

S. A. I.

HAKIM
LAALAM,
LE COFFRETPOUSSE
AVEC EUX !

Chroniques 2001 à 2006

Bientôt
en
librairiePour toute commande
contactez le service
publicité du Soir d'Algérie
Tél.: 021 67 06 77